Continuité CONTINUITÉ

# Tour de force

## Marc Bouchard

Numéro 114, automne 2007

URI: https://id.erudit.org/iderudit/17453ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

**ISSN** 

0714-9476 (imprimé) 1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bouchard, M. (2007). Tour de force. Continuité, (114), 11–13.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

 $https:\!/\!apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/$ 



Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.



# TOUR DE FORCE

par Marc Bouchard

Bâtiment phare de la colline Parlementaire à Québec puisque, notamment, c'est là que siègent les députés de l'Assemblée nationale, l'Hôtel du Parlement a été construit entre 1884 et 1887 selon les plans de l'architecte Eugène-Étienne Taché. Son style néorenaissance Second Empire s'inspire largement d'un mélange de style Renaissance française et d'architecture classique popularisé en France par l'architecte François Mansart.

La tour Jacques Cartier, aussi appelée la tour de l'Horloge, représente l'élément fort de l'édifice. Flanquée de quatre tourelles de coin, elle surplombe de cinq niveaux le corps principal. Construite en maçonnerie de pierres calcaires, elle comporte un ensemble important d'éléments sculptés et de niches abritant des statues qui ornent la façade principale du bâtiment. Les œuvres d'art statuaires racontent l'histoire du Québec.

#### UN DÉFI DE TAILLE

Sous la gouverne de la Direction de la gestion immobilière de l'Assemblée nationale du Québec, le projet de restauration de la tour a été confié au consortium d'architectes spécialisés Duschênes et Fish Architectes et Marc Bouchard, architecte. Les travaux, pour la plupart majeurs, ont été exécutés par l'entrepreneur Briquetal limitée dans un court délai de 16 semaines, soit entre les sessions parlementaires du printemps et de l'automne.

L'entrepreneur devait posséder une expertise pointue en



Depuis plus de 25 ans, l'Hôtel du Parlement de Québec fait l'objet de restaurations majeures, particulièrement à son enveloppe extérieure.

La dernière sur la liste : la restauration de la tour Jacques Cartier, achevée à l'automne 2006.

matière de restauration de maçonnerie sur des bâtiments patrimoniaux. Dès l'appel d'offres, des critères de sélection serrés ont été établis. Ils concernaient autant les qualifications du chargé de projet et du contremaître que l'expérience de l'entrepreneur, notamment dans la taille de

pierre, la réalisation de différents types de finis, la pose d'ancrages spécialisés et de mortier cimentaire, le remodelage à l'identique et la sculpture de pierres. Il devait aussi avoir suivi les formations requises pour l'exécution de ce type de travaux.

L'Hôtel du Parlement constitue le bâtiment phare de la colline Parlementaire à Québec.

Photo: Marc Bouchard



Des reliefs sculptés d'exception ornent l'entrée principale du bâtiment.

Photo: Pierre Bernier

Les interventions en maçonnerie se sont déroulées en plusieurs étapes: démontage et remontage de pierres, rejointoiement, remplacement de pierres, surfaçage et bouchardage, pose de flipots, restauration et réfection de sculptures, réparation de fissures, pose d'ancrages aux tourelles, scellement, pose de solins en cuivre étamé aux corniches et aux entablements, imperméabilisation et nettovage. L'installation d'un système antipigeons et la restauration de certaines fenêtres ont complété les travaux.

Ces interventions visaient à redonner aux éléments de maçonnerie leur texture et leur volumétrie originales, dégradées avec le temps. Le mortier de restauration devait présenter des teintes s'appareillant à celles de la pierre calcaire des façades. Compte tenu de la diversité des teintes dans une même pierre, une teinture minérale à maçonnerie a été appliquée en faux finis par des peintres artisans afin d'harmoniser l'ensemble. La technique du « flipot » (incorporation d'un bloc de pierre fixé mécaniquement et sculpté sur place) a été utilisée sur les pierres ornementales avec bas-reliefs ou en ronde-bosse ainsi que sur les divers chapiteaux, rosaces et colonnes en aplat. Afin de produire des insertions dont les nuances et les textures se rapprochent le plus possible de la pierre du bâtiment, les flipots ont été pour la plupart produits à même les pierres qu'on avait pris soin de récupérer lors des opérations de démon-

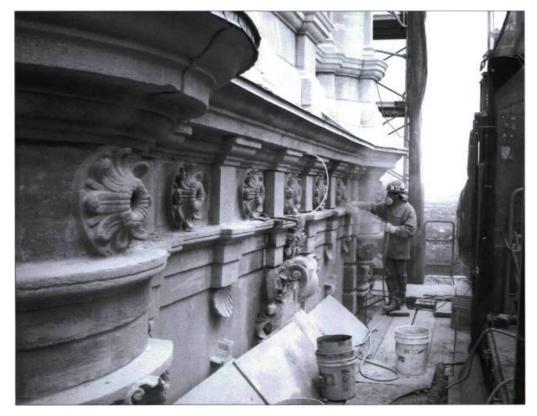
Des interventions plus musclées ont dû être pratiquées. À l'entablement de l'entrée principale et à la corniche du quatrième étage, d'imposantes pierres de taille de plusieurs tonnes ont dû être remplacées. Dans le même esprit, on a consolidé la partie supérieure de la tour avec des forages horizontaux sur trois de ses quatre faces, dans lesquels on a inséré d'imposants ancrages métalliques structuraux d'une longueur de 10 mètres chacun.

### RELIEFS SCULPTÉS D'EXCEPTION

La tour Jacques Cartier de l'Hôtel du Parlement est une œuvre architecturale patrimoniale majeure décorée de

La restauration exige qu'on travaille le détail avec précision pour demeurer fidèle au dessin original des pièces sculptées.

Photo: Pierre Bernier



sculptures d'une qualité exceptionnelle. Ce type d'ornements en pierre est très rare au Québec. Les interventions de restauration à entreprendre sur les reliefs sculptés ont donc été déterminées avec le plus grand soin.

Le Centre de conservation du Québec (CCQ) a été mis à contribution. Il a d'abord produit une expertise et un plan de traitement spécifique. Deux restauratrices en sculpture ont participé à la restauration de certaines œuvres.

Un repérage photographique et des tests préparatoires ont été effectués avant les diverses interventions. On a ensuite procédé à un nettoyage à sec par micro-abrasion de faible pression, après qu'on eut consolidé les éléments pulvérulents afin de minimiser la perte de matière. Les zones en croûtes noires, habituellement en contre-dépose, ont ainsi été traitées. On a enlevé les pâtes anti-pigeons au racloir et à la brosse de nylon sur les plans horizontaux pour les remplacer par un système anti-pigeons constitué d'un fil d'acier inoxydable tendu et à ressorts.

Plusieurs reliefs sculptés avaient été traités antérieurement avec des insertions de ciment Portland et de tiges d'acier inappropriées et inesthétiques. D'autres avaient perdu des morceaux: grappes de raisins, vignes, couronnes florales, corbeilles, médaillons, rosaces, chapiteaux, armoiries, œils-de-bœuf et bas-reliefs. Ces éléments ont été reconstitués dans leur volume d'origine avec des insertions de pierre et, au besoin, des tiges d'ancrage en acier inoxydable. Pour les éléments plus fins, on a utilisé un mortier de restauration. Enfin, les inscriptions Wolfe et Montcalm ont retrouvé leur dorure d'origine.

## UNE ENTRÉE REMARQUABLE

L'entrée principale a reçu une attention particulière lors de la restauration. Sous les revêtements de toiture et de plafond, la maçonnerie de l'entablement était dans un état de dégradation avancé. En plus de remplacer et de restaurer des pierres de périphérie, on a évidé l'entablement pour y insérer une poutre de béton armé ancrée au contour. La toiture et le plafonnage ont été refaits en cuivre étamé. En l'absence de références iconographiques, ce furent les seuls éléments modifiés par rapport aux originaux. Les lambris latéraux en pierre calcaire de Chazy, très dégradés à leur base, ont été partiellement remplacés par un bloc calcaire de Saint-Marc-des-Carrières, le Chazy n'étant plus disponible. Les nouveaux blocs ont été sculptés selon la mouluration antérieure, puis partiellement teints afin de respecter le concept original.

Les projets de restauration d'envergure, souvent pénibles et hasardeux, ne sont pas sans présenter des embûches qui font généralement grimper les coûts. À ce chapitre, celui de la tour Jacques Cartier représente une réussite à plusieurs égards. D'abord, le chantier a permis d'atteindre tous les objectifs du propriétaire. Qui plus est, les coûts prévus de 1 670 000\$ n'ont été dépassés que de 5,8% à la fin du chantier, ce qui représente encore un montant en deçà de la moyenne des soumissions déposées lors de l'appel d'offres qui fut de 2 150 000\$. Par ailleurs, le contrôle de qualité a été aussi rigoureux au cours de la préparation des plans et devis que du suivi de chantier. Résultat: une restauration équilibrée de la tour, qui permet de redonner à ce

monument historique un lustre qu'il avait perdu au fil des ans et de prolonger sa durée de vie.

Marc Bouchard est architecte.



Le chantier de la tour Jacques Cartier, sur la devanture de l'Hôtel du Parlement.

Photo: Pierre Bernier



418 641-6471 ou info@sahb.ca